MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DU LOGEMENT, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
TECHNIQUE DES VEHICULES

PARIS, LE 30 JUIL. 1987

208, RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS
CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16
TELEPHONE (1) 45.39.25.70
TELEX EKIPRER 200366

HO/MC - 87.175

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO

Référence : 1257 destiné aux véhicules YAMAHA 58L-31A (XJ900N), 41Y (XJ750N)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du procès-verbal de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 16 Juillet 1987 sous le numéro 87.15;10.311/6634 ce dispositif est agréé sous le numéro :

TPSI 2569 EXTENSION I

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ingénieur des Travaux Publics
de l'Etat (Mines)

H. DAUDET

Monsieur le Directeur

EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE
13 Route de la Salle - ZAC des Romains
CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO
MONTI CELLO D'ALBA
ITALIE